



Information aux **PARENTS** sur les dates de remise de notes, des bulletins et des rencontres de parents (échancier) – 2024-2025

	Remise aux parents (dates prescrites par le Ministère)	Rencontres de parents	Contenu (mise à jour 6 juin 2025)
Première communication	Au plus tard le 15 octobre 2025	Au besoin	-Observations générales en lien avec l'adaptation à l'école (préscolaire) -Lecture, écriture, raisonner -Les libellés suivants sont utilisés: "Répond aux attentes" et "A besoin de soutien" -Anglais et éducation physique (au besoin) -Commentaire obligatoire sur l'attitude et le comportement de l'élève
Étape 1 (20% du résultat final)	Au plus tard le 20 novembre 2025	Le 27 novembre, en soirée Le 28 novembre (journée pédagogique)	-Préscolaire : constat sur l'état du développement de l'enfant pour les compétences ciblées (domaines physique et moteur, social et langagier) -Primaire : un résultat pour chacune des disciplines prévues au bulletin* -Pour français et mathématiques, toutes les compétences doivent être évaluées (facultatif : communication orale pour tous et résoudre, en 1^{re}) -Commentaire sur la compétence non-disciplinaire « organiser son travail » (force/défi) – au bulletin ou au portfolio de l'élève -Les commentaires généraux sont transmis verbalement lors de la rencontre de parents.
Étape 2 (20% du résultat final)	Au plus tard le 15 mars 2026	Rencontre pour les élèves qui ont un PI ou pour les élèves qui ont des besoins particuliers	-Préscolaire : constat sur l'état du développement de l'enfant pour les 5 compétences -Primaire : un résultat pour chacune des disciplines prévues au bulletin* -Pour français et mathématiques, toutes les compétences doivent être évaluées -Commentaire général obligatoire pour les élèves du primaire et facultatif pour le préscolaire
Étape 3 (60% du résultat final) (épreuves de fin d'année en 4^e et en 6^e compteront pour 20%)	Au plus tard le 10 juillet 2026	Au besoin, pour les élèves ciblés et vulnérables	-Des résultats pour chacune des disciplines et compétences prévues au bulletin -Un commentaire écrit au bulletin sur la compétence non-disciplinaire organiser son travail (force et/ou défi) - Un commentaire général - facultatif

L*L'instruction annuelle produite par le MEQ permet que les matières suivantes soient évaluées seulement 2 fois dans l'année : CCQ, anglais, éducation physique, art dramatique et arts plastiques. Il se peut donc que ces matières ne soient pas évaluées à l'étape 1 ou à l'étape 2.